RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CHEMINOT \$

MOSELLE 57420



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU Mardi 24 juin 2014 A 20 H 30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHEMINOT (Moselle)

<u>Présents</u>: BARTHEL Gérald, COLIN Sébastien, HENOT François, KALIS Lionel, LORRAIN Michel, MATHIEU Isabelle, MORHAIN Gilbert, RENAUD Christophe, ROBIN Richard, GENIN Arnaud, SPIQUEL Sylvie, VINCENT Maria, VINCKEL Marie-Claire, BRASTEL Fabienne et PERRIN Yves

Absent excusé :

Date de convocation: 27.05.2014

<u>Délibération n°34 – Tarifs 2015 location salle socioculturelle :</u>

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, fixe comme suit les tarifs d'occupation du centre socioculturel à compter du 1^{er} janvier 2015.

	2014	2015	Cuisine et vaisselle
½ journée	105 €	120 €	./.
1 jour	165€	170 €	60€
2 jours	250 €	260 €	60€
3 jours	350€	360 €	60€
31 décembre et 1 ^{er} janvier	350€	400 €	60€
Frais d'obsèques	24€	25 €	./.
Nettoyage ouvrier			
communal	100 €	150 €	./.
(hors vaisselle et table)			
Heure supplémentaire	10€	15€	./.
de location	10 €	15 €	./.
Associations du			
Village(Pas de location -			
Uniquement			
Forfait consommation)			
soit:			
2 jours	40 €	40 €	
3 jours	60€	60 €	

Vote à l'unanimité.

Délibération n°35 - Communauté de Communes du Sud-Messin :

Retrait de la commune de Villers-Stoncourt

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil communautaire a émis un avis favorable sur la demande du retrait de la Commune de Villers-Stoncourt au 1^{er} septembre 2014 afin que celle-ci puisse adhérer à la même date à la Communauté de Communes du Pays de Pange.

Le Maire rappelle que les Conseils Municipaux des Communes membres doivent se prononcer par délibération sur cette procédure de retrait de la Commune de Villers-Stoncourt.

Vu le CGT et notamment son article L5211-19,

Vu la délibération de la Commune de Villers-Stoncourt en date du 13.05.2014,

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Pange en date du 17.03.2014,

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Sud Messin en date du 10.06.2014,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la demande du retrait de la Commune de Villers-Stoncourt de la Communauté de Communes du Sud Messin au 01.09.2014 et son adhésion, à la même date, à la Communauté de Communes du Pays de Pange.

Vote à l'unanimité.

<u>Délibération n°36 – Renouvellement de Permission de Voirie Orange :</u>

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide de renouveler la permission de Voirie avec l'opérateur Orange, selon le modèle d'arrêté fourni par celui-ci.

Vote à l'unanimité.

NOMS	Prénoms	Fonctions	Signatures
BARTHEL	Gérald	3ème adjoint	
BRASTEL	Fabienne	Conseillère	
COLIN	Sébastien	Conseiller	
GENIN	Arnaud	Conseiller	
HENOT	François	Maire	
KALIS	Lionel	Conseiller	
LORRAIN	Michel	Conseiller	
MATHIEU	Isabelle	Conseillère	
MORHAIN	Gilbert	Conseiller	
PERRIN	Yves	Conseiller	
RENAUD	Christophe	1er adjoint	
ROBIN	Richard	Conseiller	
SPIQUEL	Sylvie	2ème adjoint	
VINCENT	Maria	Conseillère	
VINCKEL	Marie Claire	Conseillère	